AGENCE SANITAIRE HORIZON (FICTIVE)

# Convention logistique — prestataire Noria

Référence : SA-03 | Version : 1.0 | Statut : SIGNÉ FICTIVEMENT — 01/07/2026

Document synthétique. Aucun lien avec une institution réelle ; règles et données inventées, non applicables en situation réelle.

## Objet

Prestations documentaires et suivi du dossier Dossier SA-041 — livraison de consommables. Les dispositions ci-dessous sont entièrement fictives.

## Engagements

Le délai de remise du rapport fournisseur est de 24 heures. Le taux de livraisons documentées cible est de 95 %. Le délai court à partir de l'événement enregistré dans le registre.

## Dispositions inchangées

Tout changement de périmètre exige un accord écrit. Le plafond de responsabilité fictif est de 100 000 MRU. Toute pénalité éventuelle nécessite une revue contradictoire ; elle n'est jamais automatiquement constatée par ce document.